



Gemeng Munneref

« BRADERIE 2022 »

Avis au public

L'administration communale de Mondorf-les-Bains a l'honneur et le plaisir de vous informer que la « **BRADERIE 2022** » aura lieu **dimanche, le 28 août 2022** et que la manifestation sera organisée dans l'av. Fr. Clément, l'av. Lou Hemmer, l'av. Fr. Wiesenbach et l'av. des Bains à Mondorf-les-Bains.

Cette grande manifestation engendrera sur le territoire de la commune différentes mesures en matière de réglementation de la circulation.

La circulation sera interdite dans l'avenue Fr. Clément, l'avenue Lou Hemmer, l'avenue Frères Wiesenbach, l'allée St.Christophe et dans l'avenue des Bains de 5.00 heures jusqu'à 22.00 heures.

Pendant les heures de la « Braderie » les commerçants, clients et habitants n'auront plus la possibilité d'accéder en voiture aux magasins et résidences.

Le stationnement sera interdit dimanche, le 28 août 2022 dans l'av. Fr. Clément, l'av. Lou Hemmer, l'av. Frères Wiesenbach, l'allée St.Christophe et dans l'av. des Bains **à partir de 0.00 heures jusqu'à 22.00 heures.**

Le parking de la mairie est uniquement accessible par l'avenue des Villes Jumelées.

La « Résidence Service du Brill » sera uniquement accessible par l'av. Pat Barron et par l'av. Elise Deroche et vice versa.

Les arrêts de bus « Mondorf-Casino 2000 » et « Mondorf-Christophorus » sont supprimés.

Les habitants sont priés de garer leurs voitures ce dimanche en dehors des routes fermées.

Nous vous saurions gré de prendre les dispositions respectives et d'informer votre clientèle et vos fournisseurs sur ces mesures.

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez contacter l'administration communale au no de téléphone 23 60 55 - 1

Le collège des bourgmestre et échevins

Steve RECKEL

Claude SCHOMMER

Steve SCHLECK

voir plan au verso



Plan de circulation du 28/08/2022

